

Contrats aidés :
Un « plan social » sans précédent
600 suppressions dans l'académie de Paris.
Pour un réemploi de tous les contrats aidés
Titularisation et un vrai salaire

Les mesures annoncées par le gouvernement concernant les contrats aidés se traduiront par la suppression de 100 000 contrats aidés (CUI-CAE) dans les communes, les hôpitaux, dont 20000 dans l'Education nationale et près de 600 emplois pour l'académie de Paris, pour le seul dernier trimestre 2017. Au premier janvier 2017 ce sont 11000 contrats aidés (CAE) qui seraient à nouveau supprimés.

Dans les établissements scolaires du premier comme du second degré, bon nombre de missions sont confiées à des personnes en contrats aidés (AESH pour les enfants handicapés, aide à la direction dans les écoles, surveillance...). De plus, les collectivités locales ont recours à ces contrats précaires pour la restauration, le nettoyage et l'entretien des locaux, le périscolaire...Déjà des personnels sont purement et simplement congédiés dans des écoles, collèges et lycées parisiens.

Nos organisations dénoncent un « plan social » d'une ampleur sans précédent, qui frappe les personnels les plus précaires et compromet le bon fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées.

Comment assurer le bon fonctionnement des cantines, des écoles, la prise en charge d'élèves... si les personnels chargés d'effectuer ces missions indispensables voient leurs emplois supprimés ?

Le 18 octobre, le rassemblement devant l'académie de Paris a été un succès, avec la présence de collègues de plusieurs établissements.

Les réponses du rectorat sont inacceptables : plusieurs centaines de nos collègues vont être licencié-es.

Des établissements ont prévu de se mobiliser le 16 novembre au matin.

Les organisations syndicales FNEC FP FO Paris, FTE CNT 75, SDEN CGT 75 et Sud éducation Paris, **appellent à un nouveau rassemblement le mercredi 22 novembre à 14h30 au métro Solférino (ligne 12) pour aller ensuite au ministère de l'Éducation nationale.**

Nous exigeons :

Le Réemploi de tous les contrats aidés

Transformation en emplois statutaires pour permettre leur titularisation et pérenniser ces missions de service public

